

UF : Formation continuée du personnel encadrant les enfants : Outils de communication (Convention)

20 périodes

1. Finalités de l'unité de formation

1.1. Finalités générales de l'unité de formation

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels

1.2. Finalités particulières de l'unité de formation

Cette unité de formation vise à amener les apprenants à utiliser des outils de communication permettant d'optimiser leurs relations avec les différents interlocuteurs rencontrés (parents - enfants - service social).

UF : Formation continuée du personnel encadrant les enfants : Outils de communication (Convention)

20 périodes

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités

L'apprenant doit être capable d'accueillir des enfants à son domicile ou dans une structure collective, les deux agréés par l'ONE dans la perspective d'un épanouissement physique et psychologique optimal :

- identifier les besoins
- accomplir les préparatifs nécessaires aux activités et soins journaliers
- dispenser les soins
- gérer les activités de la vie journalière

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Titre de puéricultrice (eur) délivré par l'enseignement secondaire professionnel de plein exercice

ou

Attestation d'expérience de travail comme personnel encadrant les enfants, à domicile ou dans une structure collective, les deux agréés par l'ONE.

UF : Formation continuée du personnel encadrant les enfants : Outils de communication (Convention)

20 périodes

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Il est recommandé de ne pas organiser de groupe au-delà de 15 personnes.

UF : Formation continuée du personnel encadrant les enfants : Outils de communication (Convention)**20 périodes**

Programme de l'unité de formation

Dans sa relation quotidienne avec l'enfant, l'étudiant sera capable, sur base de l'observation du développement affectif, psychomoteur, cognitif et affectif de l'enfant, de créer, par l'utilisation de techniques et outils spécifiques (sophrologie, relaxation, moyens ludiques, graphiques, ...), un climat de communication qui suscitera l'expression verbale, corporelle, motrice de l'enfant par rapport à des situations qu'il vit au quotidien et des sentiments y afférents.

Dans sa relation quotidienne avec les parents, l'étudiant sera capable de:

- prendre conscience de l'importance de la communication entre les parents et lui-même
- établir les conditions d'une communication optimale avec les parents, c'est-à-dire
 - être à l'écoute des parents,
 - communiquer ses besoins et ses limites,
 - susciter l'expression des parents dans leurs besoins et leurs limites grâce à des moyens tels que la reformulation, l'écoute active, la négociation, ...
- d'identifier et de verbaliser les phénomènes liés à des difficultés de communication.

Dans sa relation avec le service social, l'étudiant sera capable de :

- prendre conscience de l'importance de la communication avec le service social
- détecter les situations à transmettre en fonction de l'importance des difficultés rencontrées dans ses relations avec les parents ou les enfants, et ce afin d'envisager l'élaboration de manière concertée de pistes de solution.

L'approche des outils de communication sera abordée avec comme point de départ l'expression par les personnes formées de leur vécu professionnel. Le choix des matières sera donc fonction des demandes du groupe.

UF : Formation continuée du personnel encadrant les enfants : Outils de communication (Convention)**20 périodes**

Fixation des capacités terminales requises

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au départ d'une situation déterminée, qu'il est capable de mettre en pratique les outils de communication et techniques d'expression spécifiques permettant d'instaurer un climat relationnel ouvert, avec les enfants, les parents et le service social, et propice à l'épanouissement de l'enfant.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'adaptation des outils de communication et techniques d'expression utilisés à la situation rencontrée ;
- de la prise en compte de la part de l'étudiant des trois interlocuteurs (enfants, parents, service social) intervenant dans la dynamique communicationnelle.

UF : Formation continuée du personnel encadrant les enfants : Outils de communication (Convention)

20 périodes

Profil des chargés de cours

Un enseignant
ou

un expert : personne ayant une expérience professionnelle dans le secteur de l'enfance et porteur d'un titre de l'enseignement supérieur.